



EXTRAIT Du Registre des délibérations du Conseil de la Communauté

Délibération DC 2020-037

OBJET : VOTE DES BUDGETS PRIMITIFS DU BUDGET PRINCIPAL ET DES BUDGETS ANNEXES

L'An deux mille vingt, le dix-huit du mois de juin à 17 h, le Conseil de la Communauté s'est réuni à QUILLAN, à la salle ESPACE CATHARE, place de la gare à QUILLAN, suite à la convocation faite le 11 juin 2020 par Monsieur le Président.

Étaient présents : Serge MOUNIÉ (Artigues), Lucien RIVIE (Belfort sur Rébenty), Alain CHANAUD (Belvianes et Cavirac), Georges RAMON (Belvis), Alfred VISMARA (Cailla), Didier MONTAGNE (Campagna de Sault), Gilbert SIMON (Campagne sur Aude), David FERNANDEZ (Campagne sur Aude), Bernard VAQUIÉ (Camurac), Jean-Jacques AULOMBARD (Chalabre), Bruno CARBONNEL (Chalabre), Évelyne GARROS (Chalabre), Jacques MAMET (Chalabre) Eric ASTIER (Corbières), Jacky ONDEDIEU (Coudons), Patrick DEBOISSIEU (Counozouls), Claire THENARD (Courtauly), Jacques PETIT (Escouloubre), Georges REVERTE (Espéza), Dominique BRUCHET (GINCLA), Daniel CALVI (GINOLES), Yves ANIORT (Granes), Lydie MUNIER (Joucou) Jacques GALY (Lapradelle-Puilaurens), Francis SAVY (Mazuby), Jean Marc MURATORIO (Mérial), Gérard JALIBERT (Montfort sur Boulzane), Francis ROUTELOUS (Montjardin) Marie-Antoinette MOULIS (Niort de Sault), Claude DELOUSTAL (Puivert), Pierre CASTEL (Quillan), Jacques SIMON (Quillan), Amandine MORENO (Quillan), Jacques MANDRAU (Quillan), Gilles ALARD (Quillan), Sophie BOUTTIER (Quillan), Jean POLY (Quillan), Christine BINDER (Quillan), Mohammed EL HABCHI (Quillan), Jacques DE LA PIQUERIE (Quirbajou), Jérôme ARTIGUES (Rivel), Benoit OLIVE (Roquefort de Sault), Sébastien TORREILLES (Salvezines), Serge BACAVE (Saint Benoît), Jean-Jacques MARTY (Saint Ferriol), Cédric PLICHARD (Saint Jean de Paracol), Patrice PIVOST (Saint Julia de Bec), Louis SIRE (Saint Just et le Bézu), Rose Marie MANAUD (Saint Martin Lys), Anthony SANCHEZ (Sainte Colombe sur Guette), Thierry COUTEAU (Sainte Colombe sur l'Hers), Jean-Christophe GAUVRIT (Trézières), Paul COEFFARD (Val de l'Ambronne), Anthony CHANAUD (Val du Faby) Georges BENNAVAIL (Val du Faby) Marc RIVALS (Villefort).

Procuration : Marcel MARTINEZ (Axat) procuration à Francis SAVY, Sébastien DAIGNEAUX (Bessède de Sault) procuration à Alfred VISMARA, Christian ARAGOU (Le Bousquet) procuration à Benoit OLIVE, Nadia PARACHINI (Quillan) procuration à Jacques SIMON, Martine DAFFOS (Quillan) procuration à Mohamed EL HACHI, Jean Pierre ESPOSITO (Roquefeuil) procuration à Jacques GALY ;

Excusés : Christophe PIQUEMAL (Aunat) Guy CLÉMENT (Axat), René LAFFONT (Belcaire), Jean Pierre CLAUDE (Comus) Chantal PRIOUL (Espéza) Pierre CROS (Espéza), Jean-Claude TOLLON (Espéza), Virginie ORTIZ (Espéza), Gérard GILLION (Espéza), Dalila KHALFA (Espéza), François LACROIX (Espezel) Didier PARIS (Fontanès de Sault), Patrick EMERY (Galinagues), Marc SAN FRANCISCO (La Fajolle) , Honoré GERVAIS (Le Clat), Denis BRUNEL (Marsa), Jean-Paul MARTINEZ (Peyrefitte du Razès), Georges DUBRUNFAUT (Rodome), Daniel LEFEBVRE (Sonnac sur l'Hers), Richard ASSENS (Saint Louis et Parahou),

Invités : Christian MAUGARD (Quillan),



Secrétaire de séance : Jean Christophe GAUVRIT

Nombre de conseillers en exercice : 84

Présents : 56

Votants : 62

M. Jacques GALY a présenté et commenté le projet des budgets pour le budget principal et de ses annexes pour 2020 en précisant qu'ils sont conformes aux directions indiquées lors du débat d'orientation budgétaire du 5 mars 2020.

Le Conseil,

Vu les projets de budgets présentés ;

Après en avoir délibéré, a voté les budgets primitifs 2020, équilibrés comme suit :

Budget principal, à l'unanimité :

- Section de fonctionnement : 7 972 275,00€
- Section d'investissement : 2 236 307,00€.

Budget annexe déchets ménagers par 50 voix pour, 7 contre et 5 abstentions :

- Section de fonctionnement : 2 897 474,00€
- Section d'investissement : 372 039,00€.

Budget annexe de la station-service, à l'unanimité :

- Section de fonctionnement : 84 019 €
- Section d'investissement : 65 204 €

Budget annexe « photovoltaïque », à l'unanimité :

- Section de fonctionnement : 12 821,00€
- Section d'investissement : 33 805,00€.

Budget annexe SPANC, à l'unanimité :

- Section de fonctionnement : 12 500 €

Budget annexe office du tourisme intercommunal, à l'unanimité :

- Section de fonctionnement : 236 990 €
- Section d'investissement : 7 094 €.

Budget annexe transports scolaires, à l'unanimité :

- Section de fonctionnement : 141 976,00€
- Section d'investissement : 165 604,00 €.

Budget annexe station de ski, par 60 voix pour, 1 contre et 1 abstentions :

Après accord de la CRC le budget de la station de ski, en section de fonctionnement est voté en déséquilibre :



- **Section de fonctionnement :**
 - **Dépenses : 874 554,00 €**
 - **Recettes : 414 750,00**
- **Section d'investissement : 267 744,00€**

*Transmis au représentant de l'Etat,
le 22 juin 2020
Le Président certifie qu'un extrait de
la présente délibération
a été affiché conformément à la loi,
le 22 juin 2020*

Ainsi délibéré, à QUILLAN le 19 juin 2020
Pour extrait conforme,

